



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73174



Mairie de Villard-Sallet
À l'attention de Monsieur le Maire
73110 Villard-Sallet

Pôle Territoires
Dossier suivi par Thomas RIBIER
Tél : 06 50 19 15 26
Réf : CL/TR/nb

ANNECY
Siège social
52 avenue des Îles
74994 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04 50 88 18 01
Fax : 04 50 88 18 08

Saint-Baldoph, le 12 juin 2024

SAINT BALDOPH
40 rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
Tél : 04 79 33 43 36
Fax : 04 79 33 92 53

**Objet : Villard-Sallet, Modification simplifiée n°1 du PLU, Avis de la
Chambre d'agriculture**

Monsieur le Maire,

contact@smb.chambagri.fr

Vous nous avez envoyé le dossier concernant le projet de modification simplifiée du PLU de Villard-Sallet et nous vous en remercions.

La suppression de l'objectif de production de logements sociaux sans remise en cause de l'objectif de production totale de logement n'a pas en elle-même d'incidence sur les espaces agricoles.

Le seul risque à terme serait que le besoin de créer des logements sociaux soit résolu par une nouvelle consommation d'espace dans une procédure d'évolution ultérieure du PLU. Si ce besoin persiste, nous demandons qu'il trouve une solution sans impact supplémentaire sur les espaces agricoles.

Au regard de ces éléments, la Chambre d'agriculture donne un avis favorable au projet de modification simplifiée du PLU.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Cédric LABORET,
Président de la Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Siret 130 016 926 00011
APE 9411 Z

www.services.casmb.fr